



**HANDI
SPORT**

LIGUE
FRANCOPHONE

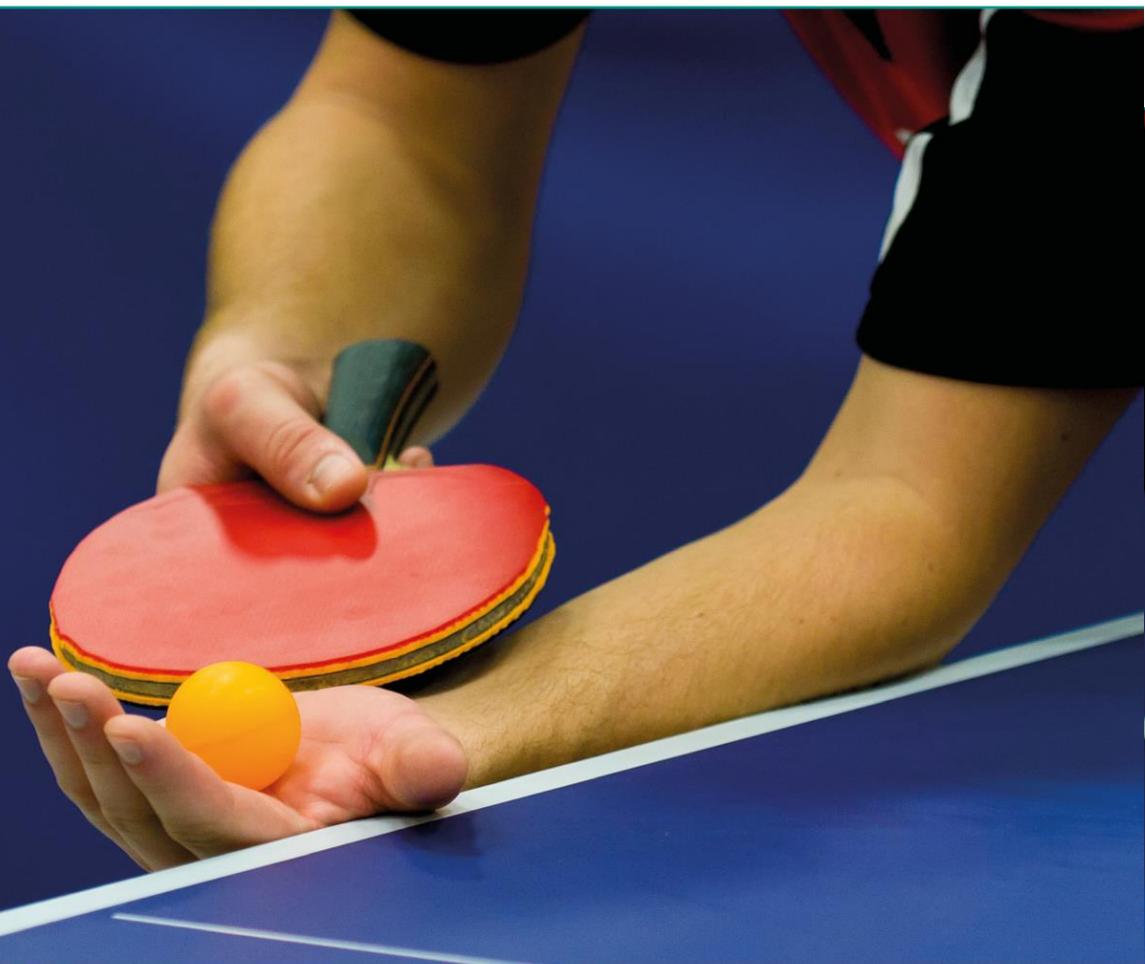
LIGUE HANDISPORT FRANCOPHONE

69 Avenue du Centenaire

6061 Montignies-sur-Sambre

Tel : 071 10 67 50

Email : info@handisport.be



TENNIS DE TABLE

Championnats Multisports Adaptés

CAHIER DES CHARGES 2024-2025

Version Mars 2024

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS

Ligue Handisport Francophone

Avenue du Centenaire, 69 - 6061 Charleroi

Tel: +32 (0)71.10.67.50

Email: info@handisport.be

www.handisport.be



AFTT – Aile Francophone de tennis de table

5, Allée des artisans - 5590 Ciney – Belgique

Tel : +32 (0)81.32.21.17

Email : info@aftt.be

AFTT



Table des matières

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS	2
Table des matières	3
1. Présentation du championnat	4
2. Déroulement d'une journée	5
2.1. L'organisation	5
2.2. Les missions du club organisateur	5
a) Début de journée	5
b) Joueur absent	6
c) Pendant la journée	6
d) A la fin de la journée	6
2.3. Les missions des éducateurs	6
a) A l'arrivée du club	6
b) Pendant la journée	6
c) A la fin de la journée	7
2.4. Les missions des sportifs	7
3. Le soutien LHF au club organisateur	7
3.1. Un subside financier de 150 euros par journée	7
3.2. 5 points pour la labellisation LHF	7
3.3. Inscriptions/programmations/classements/communication	7
3.4. Remise des prix	8

1. Présentation du championnat

Le championnat adapté de tennis de table est destiné au public adulte en situation de handicap intellectuel, vivant en institution.

Ce championnat se déroule en journée, en semaine. 3 (ou 6) journées de championnat sont organisées de septembre à juin. Lors de la première journée, les divisions peuvent être réajustées selon les nécessités identifiées par le coordinateur/animateur sportif de la LHF. Les éducateurs (des institutions) prennent le soin en amont de définir la division de chacun selon le niveau réel de chacun des sportifs (voir règlement – définition des aptitudes attendues par division).

Il y a un maximum de 13 divisions (de 1 à 13). Selon les participants, ce nombre peut être réduit.

- La division 1 est destinée aux joueurs les plus autonomes, aux joueurs qui comprennent le jeu et s'adaptent à celui-ci. Leurs mouvements sont fluides et contrôlés.
- La division 13 est destinée aux personnes ayant le plus de difficultés tant au niveau de la compréhension que de la motricité.
- Il y a 12 joueurs par division.
- Dans le cadre d'une organisation à 3 journées, chaque sportif rencontre tous les joueurs de sa division 1 fois ; 3 ou 4 matchs par journée sont joués par tous :
 - o Journée 1 :
 - 01h00 de jeu d'évaluation est proposée ; chacun sur la table de la division correspondante (changement de division si nécessaire)
 - Championnat : 3 matchs sont joués par tous.
 - o Journée 2 :
 - Championnat : 4 matchs sont joués par tous.
 - o Journée 3 :
 - Championnat : 4 matchs sont joués par tous.
 - Remise des prix du championnat.
- Dans le cadre d'une organisation à 6 journées : chaque sportif rencontre tous les joueurs de sa division 2 fois ; 3 ou 4 matchs par journée sont joués par tous (selon le même principe que l'organisation à 3 journées - voir ci-dessus) :
 - 3 matchs lors de la journée 1 (cfr adaptations éventuelles des divisions)
 - 4 matchs lors des journées 2 – 3 – 4 – 5
 - 3 matchs lors de la journée 6 (cfr remise des prix).

2. Déroulement d'une journée

2.1. L'organisation

- La journée débute à 09 h 45 et se termine à 15 h 30.
- Les sportifs peuvent arriver à partir de 9 h 15.
- Le club organisateur met à disposition les infrastructures sportives nécessaires aux dates planifiées par la LHF.
- Le club organisateur s'assure de disposer au minimum d'une table par division.
- Les tables sont numérotées de 1 à 13 selon les divisions.
- Les tables sont assez espacées pour pouvoir circuler autour.
- Le club organisateur installe également une « table de marque » sans gêner les sportifs.
- L'arbitrage est pris en charge spontanément par les éducateurs – l'un des éducateurs des joueurs qui jouent arbitre le match.
- L'animateur sportif LHF se rend sur place lors de la première journée de championnat organisée par un club organisateur.
- L'animateur sportif LHF se rend sur place pour organiser et animer la remise des prix lors de la dernière journée de championnat.
- Les clubs organisateurs sont garants de la bonne organisation générale de l'événement.

2.2. Les missions du club organisateur

Le club organisateur est garant de la bonne organisation sportive (et administrative) de l'ensemble des journées de son championnat « multisport » adapté. Le club organisateur organise ces journées en respectant le cahier des charges de la discipline, les suivis notifiés au sein du document de demande de subsides LHF. Le club organisateur communique de manière transparente avec la LHF, s'assure de la visibilité LHF, encode les résultats en fin de journée, envoie l'ensemble des documents post événements à la LHF (photos, résultats, articles de presse, ...).

Les inscriptions, la programmation des matchs du championnat sont réalisés par la LHF. L'actualisation des classements généraux est réalisée par la LHF. La LHF publie l'ensemble des informations sur son site internet.

a) Début de journée

- Installation et/ou vérification des tables (et filets) et de l'ensemble du matériel nécessaire à la bonne organisation de la journée (balles, tables de marques, bancs, marquoirs, fluos verts, roses, jaunes ...)



- Vérification de l'état de propreté et de l'accès aux vestiaires – wc – cafétaria - ...
- Préparation des feuilles de matchs et des feuilles de présence (envoyées par la LHF (incluses dans la programmation).
- Accueil chaleureux des institutions.
- Rappel du règlement aux éducateurs qui arbitrent les matchs.
- Lancement de la journée à l'heure prévue **(10h00)**.

b) Joueur absent

- Le joueur absent est compté comme forfait.
- Le staff du club indique le joueur absent en rose fluo sur la feuille de présence.

c) Pendant la journée

- Organisation et annonce des matchs.
- Coordination générale ; garant du bon déroulement de la journée.

d) A la fin de la journée

- Il vérifie que tous les matchs ont été joués et encode les résultats.
- Il range le matériel.
- Il vérifie l'état de la salle.
- Il vérifie la date et le lieu de la prochaine journée de compétition.

2.3. Les missions des éducateurs

a) A l'arrivée du club

- **L'éducateur met tout en œuvre pour arriver à l'heure. Le cas échéant, il prévient ! Sans nouvelle, les matchs sont lancés selon la planification établie. Toute absence est notifiée d'un forfait !**
- L'éducateur installe son groupe au choix dans la salle (gradins – bancs – chaises)
- L'éducateur annonce la présence de son club à la table d'accueil/de marque.
- L'éducateur indique en vert les présents et en rose les absents sur la feuille de présence.

b) Pendant la journée

- L'éducateur gère/encadre au mieux la dynamique de son groupe institutionnel.



- L'éducateur se rend à la table de marque pour sélectionner les matchs qu'il va arbitrer, il surligne en vert les matchs et note les résultats à la fin de ceux-ci.
- L'éducateur arbitre le match de manière neutre et fair-play, en respectant le règlement.

c) A la fin de la journée

- Les éducateurs aident pour le rangement des tables : Attention, les tables ne peuvent pas être manipulées par les résidents.
- Les éducateurs vérifient que leurs sportifs ont bien toutes leurs affaires.

➔ **ATTENTION ! Les éducateurs sont tenus de veiller à rendre les locaux dans un état correct et soigné, d'être attentifs à la propreté des tables de repas, des vestiaires et des toilettes.**

2.4. Les missions des sportifs

- Les sportifs ont une tenue adaptée à la pratique du sport et un badge nominatif (envoyé électroniquement par la LHF).
- Les sportifs sont munis de leur raquette personnelle.
- Les sportifs sont présents dans un esprit sportif de camaraderie et de fair-play.
- Les sportifs peuvent aider à arbitrer si leur niveau de compréhension le permet, mais l'éducateur doit être présent.
- Le sportif ne peut pas venir noter son score lui-même, ni sélectionner son match.

3. Le soutien LHF au club organisateur

3.1. Un subside financier de 150 euros par journée

➔ TOUTES LES INFORMATIONS [CLIQUEZ ICI](#)

3.2. 5 points pour la labellisation LHF

➔ TOUTES LES INFORMATIONS [CLIQUEZ ICI](#)

3.3. Inscriptions/programmations/classements/com munication

➔ La LHF est garante de la gestion des inscriptions – de la coordination des choix des divisions – de la programmation du championnat – de l'actualisation des classements

ET de la publication et de la communication de tous les documents/toutes les informations vers les institutions participantes.

3.4. Remise des prix

La LHF se charge d'organiser la remise des prix (et de prévoir les médailles et récompenses associées).